

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Loiret **recherche un stagiaire paysagiste, étudiant en école de paysage niveau Master.**

OBJET DU STAGE

Espaces publics et îlots de fraîcheur / la nature comme solution aux îlots de chaleur

Constitution d'un dossier thématique et d'une mallette pédagogique.

ORGANISME D'ACCUEIL

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental. Composé d'une équipe pluridisciplinaire de neuf personnes, le CAUE du Loiret participe à l'accompagnement et à la sensibilisation de tous les publics et plus particulièrement des élus et des personnels des collectivités :

- en apportant sa connaissance des territoires ;
- en élaborant des outils pédagogiques ;
- en diffusant, auprès des décideurs locaux, des démarches innovantes dans une logique d'essaimage.

CONTEXTE

Le rafraîchissement urbain est un enjeu majeur pour les villes et villages, dans le contexte actuel de changement climatique et de surchauffe urbaine.

D'après le dernier rapport du GIEC (février 2022), il faut s'attendre à une augmentation des canicules et du nombre de jours à plus de 35°. Faire en sorte que les espaces habités ne se transforment pas en déserts où il deviendrait impossible de circuler doit faire partie des préoccupations des décideurs et des professionnels. Avec quels outils, quels dispositifs ?

L'îlot de fraîcheur peut être une pause dans la trame urbaine : lieu d'accueil, de repos ouvert à tous, ou espace planté (micro-forêt par exemple) servant à diminuer la pénibilité en cas de canicule et à régénérer l'atmosphère. Il permet également de :

- contribuer à l'acceptabilité sociale d'un projet et à son intégration dans le territoire puisque les riverains comme les nouveaux habitants sont amenés à en profiter.
- offrir un environnement sonore paisible et agréable.
- contribuer à la diminution de la consommation d'électricité grâce au rafraîchissement passif (moins de besoins en climatisation, moins d'entretien, de maintenance) et à la résilience des bâtiments en matière d'énergie.

En période de canicule, les cours d'établissements scolaires deviennent aussi des lieux inadaptés pour les enfants. Principalement asphaltés et imperméables, ces espaces participent massivement à l'effet d'îlot de chaleur urbain, et représentent de nombreux hectares artificialisés. **Identifiées comme des leviers importants de rafraîchissement, les cours ont vocation à devenir plus végétales, avec des matériaux plus naturels, moins d'asphalte et des sols davantage perméables.**

MISSIONS DU STAGIAIRE

Concrètement, la mission consistera à :

- Constituer un dossier thématique sur les solutions pour un rafraîchissement des villes et des villages (lutte contre le réchauffement climatique, préservation et introduction de la biodiversité en ville, un urbanisme favorable à la santé...). Proposer et explorer des solutions spatiales à même de répondre aux problématiques posées.

- Rechercher des opérations exemplaires en termes de rafraîchissement, et notamment des opérations de cours d'écoles plus résilientes. Inventaire des solutions locales, identification d'exemples concrets sur le territoire.
- Constituer une mallette pédagogique « cours d'écoles résilientes » à destination des enseignants en fonction des retours d'expériences menés par le CAUE ces deux dernières années.

Ce travail a pour objectif de produire des éléments de sensibilisation destinés à l'animation de séances d'échanges et de sensibilisation à l'attention des élus et techniciens des collectivités et des équipes enseignantes.

En fonction des demandes de collectivités et des actions du CAUE sur cette période, le stagiaire sera également amené à accompagner les chargés de mission.

LIMITE GÉOGRAPHIQUE

Département du Loiret.

La recherche d'opérations spécifiques sur la région Centre-Val de Loire et les départements limitrophes complètera cette première analyse. Elle pourra être élargie à d'autres situations géographiques sur des cas spécifiques.

Renseignements pratiques :

Modalités : stage de fin d'étude en école de paysage (M1 ou M2) au sein du CAUE du Loiret. Sur convention avec l'établissement d'enseignement.

Profil recherché :

Étudiant en fin d'études supérieures en paysage.

- Intérêt pour les questions de préservation de la nature spontanée, la désimperméabilisation et renaturation des espaces,
- Intérêt pour la pédagogie et la sensibilisation à l'environnement et au paysage,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Aisance rédactionnelle et graphique,
- Travail en équipe,
- Permis de conduire et ordinateur portable personnel.

Encadrement : architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE.

Lieu de travail : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Loiret
36 quai du Châtelet 45000 Orléans
Déplacements automobiles sur les territoires concernés par le stage.

Indemnisation : Conforme aux dispositions légales en vigueur.

Début et durée du stage : au printemps, d'une durée de 2 à 3 mois à plein temps.

Contact

Envoyer lettre de motivation et CV, de préférence par courriel à
M. le directeur du CAUE du Loiret

contact@caue45.eu